

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/3 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.3.63940

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

tivschuld. Ihr Stil ist stets dramatisch, Erklärungen der Angeklagten von Rastatt werden fast immer als Exkulpationsstrategie gewertet. Dies mag nicht selten zutreffen. Allein, das Rachebedürfnis der dem Lager Entronnenen müßte stärker bedacht werden. Die Führungskräfte der »Neuen Bremm« haben bedeutende Schuld auf sich geladen. Man muß nicht unbedingt Mitleid für die Haupttäter empfinden, die eine gerechte Strafe erteilte. Die Zahl von 14 vollstreckten Todesurteilen erscheint jedoch hoch. Die Richtersprüche über die einzelnen Personen gehören im übrigen nicht in die Fußnoten, sondern sind ein essentieller Bestandteil des Themas. Erst ganz zum Schluß berichtet Thalsofer knapp von Aufsehern, die sich »menschlich« gebärdeten. Einer von ihnen wurde wegen Begünstigung von Gefangenen sogar entlassen und selbst zu einer mehrtägigen Gefängnisstrafe verurteilt. Das eher an den Rand gedrängte Verhaltensmuster des Aufsichtspersonals, die Dienstvorschriften einzuhalten, doch die Bedauernswerten nicht zu foltern, dürfte nicht so selten gewesen sein, wie die Autorin suggeriert. Gleichwohl bleibt das Lagersystem des Nationalsozialismus eine unutilgbare Schmach für das Konto der deutschen Geschichte.

Es ist ferner bedauerlich, nichts Näheres über die Verhältnisse beim Rastatter Militärgerichtshof zu erfahren, dem der Ruf strenger Justiz anhaftet. Wer waren die Männer und Frauen, die über die Saarbrücker Wachleute zu Gericht saßen? Wie verliefen die Gerichtsverfahren? Wer die Akten auswertet, sollte auch über diese elementaren Fragen etwas mitteilen können. Oder war dies nicht gestattet? Jedenfalls wird der Quellenwert der zur Einsicht freigegebenen Dokumente durch dieses Manko beeinträchtigt. Verständlicherweise wurde in der unmittelbaren Nachkriegszeit in Frankreich ein harter Kurs gegenüber Deutschland favorisiert, der schwerlich vor der Justiz haltmachte.

Es ist wichtig, die Grausamkeiten in Erinnerung zu rufen, die auch in solchen Sammellagern geschahen. Allein, um der historischen Wahrheit willen müßte differenzierter an diese Sache herangegangen werden. Dies kann freilich von einer Magisterarbeit nur bedingt erwartet werden, wohl aber von einer Publikation.

Herbert ELZER, Andernach

Michael WILDT (Hg.), Nachrichtendienst, politische Elite und Mordeinheit. Der Sicherheitsdienst des Reichsführers SS, Hamburg (Hamburger Edition) 2003, 387 p.

Collaborateur scientifique de l'Institut de recherche sociale de Hambourg et professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Hanovre, Wildt est l'auteur de nombreuses études sur l'Office de Sécurité de Reich (RSHA) et sa politique antijuive. À ce titre, il a organisé et publié les treize contributions d'un colloque en octobre 2001 à Hambourg sur le Service de Sécurité (SD).

Dans une introduction de trente pages, WILDT retrace l'évolution du SD, service initial de renseignement jusqu'à sa fusion avec les autres polices politiques en tant que »corps de protection de l'État« avant de s'étendre aux *Einsatzgruppen* dans les territoires occupés. Classé organisation criminelle par le Tribunal de Nuremberg en raison de sa participation à ces formations, les juges suivirent néanmoins la défense établissant la distinction entre SD, organe de renseignement, et Gestapo, organe d'exécution. D'où la relative facilité d'intégration de ses anciens membres après-guerre.

Plutôt que de reprendre l'histoire de l'organisation déjà largement développée auparavant, notamment par Jens BANACH¹ et de reprendre celle des historiens et des germanistes au sein du SD² on retiendra surtout les études portant sur les spécificités idéologiques et poli-

1 Cf. le compte rendu dans: Francia 27/3 (2000) p. 322–323.

2 Cf. les ouvrages de Ingo HAAR et Joachim LERCHENMUELLER présentés dans Francia 29/3 (2002) p. 284–286 et 30/3 (2003) p. 285–287.

tiques du SD: des identités institutionnelles multiples de l'avant-guerre (George G. BROWDER) à la politique anticatholique (Wolfgang DIERKER) à l'image du Juif selon le SD des années trente (Jürgen MATTHÄUS) au traumatisme de la défaite de 1918 (Christian INGRAO) s'élabore progressivement la rationalisation de la »communauté du peuple sain« et son élite opposée aux éléments à exclure jusqu'à l'éradication totale dans le cas des juifs. Déjà un Mémoire du SD de 1934 affirme que »L'on ne combat pas les rats avec des revolvers mais avec le poison et le gaz«. Surenchère d'anticipation visant à rattraper le retard du Judenreferat de Herbert Hagen sur la Gestapo liée aux autres polices politiques. Retard encore évoqué dans un rapport du 7 décembre 1937.

À partir de là, le SD bénéficie en effet d'un monopole d'interprétation grâce aux matériaux réunis par la Gestapo transférés à son service sur ordre de Werner Best, encore adjoint de Heydrich avant sa nomination en France occupée, puis au Danemark. Utilisé d'abord dans le Reich, ce quasi monopole entraîne la saisie d'archives et de bibliothèques, étendue à partir de la guerre aux pays et territoires occupés. À partir de ce butin, comme le montre l'archiviste et historien Jörg RUDOLPH, sont aussi élaborés des musées et des expositions de propagande. Dont celle sur la franc-maçonnerie à Paris, qui reçut près de 600 000 visiteurs. Jaloux de ses prérogatives, le SD accepte de coopérer avec l'état-major Rosenberg, mais fait obstacle à la mainmise du Gauleiter Streicher pour l'exploitation des archives Rothschild de Vienne. Sous l'égide de Franz Alfred Six, venu du service de presse à la section VII du RSHA (recherche et utilisation idéologique) le SD procède aussi à la centralisation des bibliothèques juives du Reich et engage à cet effet un groupe de bibliothécaires juifs astreints au travail forcé. Remplacés après leur déportation, en mars 1943, par un second groupe certains survécurent dans la clandestinité à Berlin.

Apprécié en haut lieu pour son action en la matière, le SD l'est nettement moins quant à l'efficacité de ses services de renseignement à l'étranger, comme le montre Kathrin PAEHLER à propos de l'Italie. Toutefois, avec la radicalisation de la guerre, le SD voit s'ajouter à ses deux missions antérieures celle de participer aux *Einsatzgruppen* chargées de l'éradication des populations indésirables. Action du SD analysée par Andrej ANGRICK, à partir de l'*Einsatzgruppe D*. Sous le commandement d'Otto Ohlendorf, celui-ci est notamment chargé de la planification du remplacement des populations autochtones par des Allemands de souche et des minorités antisoviétiques. Notamment les Tartares de Crimée, certains éléments ukrainiens, cosaques et baltes à partir desquels sont également formés des unités de police auxiliaire. Aspect peu conforme à l'idéologie raciale, évoqué par Ruth Bettina BIRN, qui le met en parallèle avec le cas de la police française décrit par Bernd KASTEN.

Dans le même registre, Klaus Michael MALLMANN relate à partir d'un fonds de documentation inexploité, l'histoire du »projet Zeppelin«, organisé par le SD de 1942 à 1945, avec l'appui du RSHA et de l'armée. Son objectif est la collecte de renseignements sur l'URSS et la déstabilisation de son potentiel moral, faute de pouvoir atteindre son économie militaire transférée dans l'Oural. Il s'agit aussi de former des commandos d'activistes antisoviétiques. Les volontaires sont si nombreux que le SD forme aussi deux compagnies de Cosaques intégrés aux *Einsatzgruppen*. Malgré quelques sabotages réussis, des efforts de décentralisation et l'installation de 18 émetteurs spéciaux dans le Reich, les rapports soulignent l'insuffisance des possibilités d'intervention dûe aux effets de la propagande patriotique de Staline, aux désertions d'auxiliaires autochtones retournés ou passés chez les partisans. Parmi ces volontaires peu survécurent, contrairement aux cadres du SD dont la plupart parvinrent à se réintégrer après-guerre.

Contrairement aux anciens membres de l'administration, les quelques 6500 titulaires du SD furent rarement intégrés à la fonction publique. Mais, comme le montre Lutz HACHMEISTER, la plupart bénéficièrent d'une singulière mansuétude des tribunaux et d'un véritable réseau de placement dans les milieux d'affaires, l'édition et les services de renseignements alliés et allemands. Appréciés pour leurs compétences et leur efficacité, ces hommes encore jeunes surent pleinement s'adapter au contexte de la guerre froide par une synthèse

de stratégie militaire et de management à l'américaine. Évoquant une »continuité des élites«, l'auteur, tout en citant bon nombre de ces »experts«, déplore l'insuffisance des recherches et l'absence d'une banque de données en la matière.

Rita THALMANN, Paris

Fritz KIEFFER, *Judenverfolgung in Deutschland – eine innere Angelegenheit? Internationale Reaktionen auf die Flüchtlingsproblematik 1933–1939*, Stuttgart (Franz Steiner) 2002, 520 p. (Historische Mitteilungen, Beiheft 44).

Soutenue en 2000 à l'Université de Mayence, cette thèse d'histoire est basée sur l'analyse de documents de 20 centres d'archives (russes, américaines, israéliens, allemands, autrichiens et de la SDN). L'ensemble est complété par une importante bibliographie sur le problème de l'émigration des juifs du Reich entre 1933 et 1939. En six chapitres, l'auteur aborde successivement le rôle de la SDN, les plans de financement successifs élaborés par les milieux juifs anglo-saxons, proposés aux dirigeants du Reich pour accélérer les possibilités de départs des juifs. Plans contrecarrés entre autres par les partisans du boycott et l'échec de la Conférence d'Évian.

L'Allemagne invoquant constamment la manque de devises, les projets successifs s'inspirent de l'accord de HAAVARA conclu en 1934, qui prévoit un système de transferts de biens juifs par exportation de produits allemands achetés par des institutions sionistes. Cet accord, maintenu jusqu'en 1939 par le ministère de l'Économie du Reich, malgré l'opposition des Affaires étrangères, permet l'émigration légale de 60 000 juifs en Palestine. Mais son extension à d'autres pays se heurte aux divergences entre dirigeants nazis: les uns estimant que le problème des juifs du Reich est une affaire intérieure, d'autres, comme Hitler, Goering, le ministère de l'Économie et les Services de Sécurité étant arrivés à la conclusion qu'une émigration massive des juifs exige l'apport d'instances étrangères indispensable au financement faute duquel aucun pays n'accepte de les accueillir.

Autre obstacle bien mis en lumière: la contradiction entre les milieux juifs décidés à obtenir la sortie de leurs coreligionnaires en péril, quitte à soutenir en contrepartie l'économie du Reich et l'organisation internationale de boycott des produits d'Allemagne décidée à asphyxier son économie pour faire plier le régime nazi. Facteur supplémentaire d'échec: la raréfaction, à partir de 1936, des produits allemands d'exportation découlant de la réorientation de l'économie à la préparation à la guerre selon le plan de quatre ans. D'où le durcissement des négociateurs allemands.

Ni la Conférence d'Évian, initiée en 1938 par le Président Roosevelt sans préparation préalable sérieuse – l'invitation assure même les trente-deux États participants que l'on n'attend pas d'eux l'acceptation de plus d'émigrants que ceux prévus par leurs législations. Ni l'exemple dissuasif de l'administration américaine refusant d'améliorer l'octroi d'affidavits pour remplir les quotas d'immigration n'apportent la moindre solution pour les quelques 650 000 juifs ou décrets tels par la légalisation nazie encore présents en Allemagne et Autriche annexée. Si le Comité intergouvernemental issu de la conférence d'Évian prend le relais des négociations avec le ministère des Affaires étrangères du Reich, l'assurance, donnée en son nom le 24 octobre 1938 par Daladier reconnaissant au gouvernement allemand »le droit absolu de prendre à l'égard de certains de ses ressortissants des mesures qui relèvent uniquement de sa souveraineté« achève de convaincre Hitler que seule sa politique de coups de force peut accélérer l'émigration massive qu'il souhaite. C'est dans ce contexte qu'intervient le pogrom du 9 au 10 novembre dont l'attentat de Grynszpan contre le secrétaire d'ambassade vom Rath à Paris fournit le prétexte.

Or malgré les protestations indignées des démocraties, notamment anglo-saxonnes, l'action ne suit pas. La France, quant à elle, va jusqu'à recevoir trois semaines plus tard le